

Déclaration liminaire
CTL du 26 octobre 2012.

Monsieur le Président,

Le projet de budget pour 2013 constitue le premier acte politique majeur faisant suite aux élections du printemps 2012 qui ont été marquées par la volonté de changer les orientations qui se sont traduites à Bercy par un recul de l'action publique mise en œuvre par la RGPP et la Réate (Réorganisation de l'administration territoriale de l'état).

Le gouvernement a annoncé la fin de la RGPP. Si la stabilité des effectifs de la fonction publique d'état est effective, les conséquences concrètes des orientations actuelles sur le ministère sont en revanche loin de montrer un changement avec la RGPP.

Malgré une opération de charme sans précédent du Directeur Général, à l'occasion de ses visites dans les directions locales, les organisations syndicales ne constatent aucun changement de fond avec les logiques régressives antérieures mises en œuvre dans le cadre de la RGPP.

Au nom des mêmes obsessions budgétaires erronées, le projet de loi de finances 2013 prévoit 2023 nouvelles suppressions d'emplois pour notre administration. A cela s'ajoute, la poursuite de la baisse des crédits de fonctionnement et cela alors même qu'aujourd'hui plusieurs directions locales sont d'ores et déjà en état de cessation de paiement.

Sur les rémunérations, les carrières, la reconnaissance des qualifications et les conditions de travail, ce gouvernement ne manifeste aucune volonté véritable d'ouvrir des négociations.

La question du pouvoir d'achat est évidemment cruciale. Celui-ci souffre du gel du point d'indice depuis 2010, de la hausse des écarts de rémunérations entre les managers et les agents, souffre de la baisse du volume des promotions internes déjà à l'œuvre en 2012 alors que la technicité des agents s'accroît.

En refusant de dresser un réel bilan contradictoire de la fusion, et en portant une appréciation positive sur l'action précédemment menée à la DGFIP, il s'agit bien de poursuivre de facto la RGPP soit disant abandonnée.

Dans un tel contexte, malgré un attachement proclamé au dialogue social, de tels choix illustrent bien le mépris des personnels et de leurs représentants mais aussi des missions de la DGFIP.

Enfin, bien que démenties par la Direction Générale, les rumeurs médiatiques sur un possible plan de fermeture de 80 trésoreries augurent du pire pour l'avenir du maillage territorial du réseau.

Au-delà d'une vision technocratique et d'une approche ultralibérale du service public, il ne faut pas oublier que tout repose sur les femmes et les hommes qui le composent. Les libéraux ne se cachent plus pour exprimer avec arrogance leurs ambitions de passer de l'économie de marché à la « société de marché » et tous les ingrédients de la régression sociale sont bien aujourd'hui rassemblés.

Si le gouvernement demeure sourd, Solidaires Finances Publiques ne restera pas muet et expliquera directement aux français les injustices sociales et fiscales.

Dans ces conditions nous vous invitons, M. le Président à dénoncer le sous-effectif et le manque de moyens de votre département en participant, vous aussi, au mouvement de grève du 27 novembre 2012.

Les représentants de Solidaires Finances publiques
Christian DUMAS Frédéric VIDALENCHE Jean Claude CATY Joël MOUNIER

En complément de la liminaire, nous avons rappelé le scandale existant sur les écarts de rémunération entre les A++ et les agents de base. Ainsi, un agent C (échelle 4) débute au SMIC à l'indice 309 et, 8 ans plus tard, il se trouve au 5ème échelon à l'indice 314 soit un « gain » indiciaire de 5 points et 23€15 d'augmentation de traitement !!!

Notre directeur général, M BEZARD, en allant dans les services, parle de la maison DGFIP alors que suite à la fusion, elle n'existe pas et tout a été fait pour la casser : suppression d'emplois, restructuration incessante, budgets en baisse de 25%....

Nous avons rappelé notre opposition à l'organigramme fonctionnel qui n'est qu'un outil pour désigner des coupables à qui on ne donne pas les moyens. Pour la DG, la définition du risque, c'est « l'altération des capacités de la DGFIP à réaliser ses missions ». Pour nous, il est urgent qu'elle reconnaisse sa responsabilité et celle des nouveaux ministres au lieu de rechercher celle des agents avec la technique de réingénierie des process c'est à dire l'industrialisation des tâches qui veut rendre toujours plus responsables les agents, dans un contexte de suppressions arbitraires d'emplois.

Nous avons rappelé également notre opposition à la rémunération « au mérite » et à l'entretien d'évaluation qui n'est qu'un contrat « individuel » passé avec un agent à qui on ne donne pas les moyens d'exercer son métier et que les agents n'ont pas besoin de cet entretien pour discuter avec leurs chefs des difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions.

« Personne n'est contre l'avancement au mérite, pourquoi ? Parce que les gens pensent que s'il existait vraiment, alors ils en profiteraient (« à moi, puisque je suis le meilleur »). Alors qu'en réalité l'avancement au mérite est un dispositif de pouvoir qui pénalise et met tout le monde sous pression, car « un gagnant ça produit forcément des perdants ». Dans la durée, l'avancement au mérite met donc forcément en situation d'échec. Et le paradoxe veut que tout le monde soit pour voilà ce qu'est l'imaginaire social : « nous avons intériorisé des signifiants comme la performance, la qualité, l'excellence, l'efficacité, la gouvernance, la modernité, le progrès (...) des mots très forts sur lesquels les gens n'ont aucune prise critique sauf quand ils sont en extériorité, c'est-à-dire placardisés ou sortis de l'entreprise »....

V de Gaulejac (extrait du livre noir du management)

Ordre du jour

1/ Bilan de la formation professionnelle

Au cours des stages, les agents ont émis différentes critiques :

- certains stages sont trop théoriques et l'outil informatique pas forcément adapté (indisponibilité, base école ancienne et non mise à jour ou absente) ;
- la durée des stages est jugée parfois trop courte
- la programmation des stages est jugée parfois inadaptée par rapport aux échéances ou trop tardive

Il est noté un absentéisme important dans les centres de formation, une certaine difficulté pour trouver des formateurs et compte tenu du contexte de réduction générale des effectifs, l'organisation de sessions de formation en local peut engendrer des difficultés pour les chefs de service....

Nous avons soulevé le problème lié à l'éloignement des résidences (Annonay-Privas = 3 à 4 heures de trajet A/R) qui n'incite pas les agents à s'inscrire à des formations.

Nous avons rappelé que les agents avaient besoin d'un soutien technique compte tenu du nombre important de notes qui arrivent dans les services et que les agents n'ont pas le temps de lire. Ce soutien doit être apporté par la direction afin que tous les sites les appliquent de manière identique

Nous avons redit que la période de stage des contrôleurs et inspecteurs devait être respectée et qu'aucun objectif ne devait être fixé ce qui n'a pas toujours été le cas notamment en BDV !

2/ MAJ du Tagerfip suite au transfert des agents de la DISI

Suite au transfert des 3 agents de l'ex CMI à la DISI, la DDFiP 07 a dû modifier le tableau des emplois et supprimer 3 postes.

Un poste B du SIE d'Annonay et 2 de la direction.

Nous avons dénoncé le fait que ce transfert équivalait à la suppression de 3 emplois sur le département puisque les postes CMI n'existaient pas et que les agents étaient détachés.

De plus, sur la résidence de Privas, un des cmistes étaient ALD ce qui implique qu'un poste est supprimé : Quel B devrait perdre son poste ? Existe t'il un poste vacant à la direction ?

Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

3/ Exécution budgétaire de fin d'année

La baisse du budget a été de 12,60% entre 2011 et 2012 (2,4 M au lieu de 2,7 M d'€).

Elle devrait être de 7% entre 2012 et 2013 (et dire que l'amélioration des conditions de travail serait une priorité !!!!).

La DDFiP devrait arriver cette année à payer toutes ces factures.....

4/ Tableau de bord de veille sociale du 1er semestre 2012

-2539 jours d'absentéisme médical sur le semestre

-166 écrêttements des horaires variables

-2312 jours sont stockés sur les CET

A surveiller l'évolution de ces différents chiffres qui pourrait traduire une détérioration des vconditions de travail sur certains sites.

Nous avons rappelé que les chiffres du nombre de congés de maladie de - de 5 jours seraient faussés car depuis la mise en place du jour de carence, certains agents « préfèrent » prendre des congés plutôt que prendre l'arrêt de travail proposé par leur médecin.

5/ Point sur l'immobilier

-Aubenas : moteur du portail à changer ; 4/11 : début des travaux sur l'isolation phonique (financés par le CHSCT)

-Bourg St Andéol : en attente du décret pour le prix de vente du bâtiment ; le projet de location du RDC de l'ancienne gendarmerie tient toujours

-Le Teil : travaux d'isolation du 1er et 2ème étage (ascenseur et escalier pour limiter l'accès entre la communauté de communes et le CfiP

-Pôle social : changement de la porte d'accès du sous-sol pour permettre l'accès des handicapés + création d'un monte charge (35000 € de travaux)

-DDFiP Vanel : « on est prêt » ventre de l'ex DSF et projet d'installation

6/ Questions diverses

Tournon : il a été rappelé que le numéro de téléphone apparaissant sur les pages jaunes internet était celui du SIP Tournon au lieu du standard. La DDFiP devrait faire le nécessaire pour y remédier.

Fin du CTL à 16h00